

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Réf. Dossier : 218/2021

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur **Dipede** Dominique, domicilié rue Lavaniste 182/0002 à 4041 Vottem et Madame **Dipede** Gina, domiciliée rue des Grosses Pierres 58 à 4460 Grâce-Hollogne.

Le bien concerné est situé rue Lavaniste 182 à 4041 Vottem et cadastré Division 6, section C, n° 277 D

Le projet consiste en la construction de terrasses pour un immeuble à appartements,

et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-2. § 1er, 2° du CoDT, à savoir :

Construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions

Le dossier peut être consulté, du 14 septembre 2021 au 6 octobre 2021, durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruche », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Fusella** Sandra, Architecte, téléphone : 04/256.83.13, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

N.B. : En raison de la pandémie, les bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous pris au moins 24 h à l'avance (ville@herstal.be ou 04/256 83 11) à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruche », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 septembre 2021 au 6 octobre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

NB : Les bureaux seront fermés le 27 septembre 2021.

A Herstal, le 9 septembre 2021

La Directrice générale adjointe,
C. Gallez

Par le Collège,

Le Bourgmestre ff,
J.L. Lefèbvre